

Master Urbanisme et aménagement

Objectifs

Ce Master se consacre à l'aménagement, à l'urbanisme et à l'environnement, et forme aux métiers du cadre de vie, urbanisé ou non. Le tronc commun des enseignements couvre les connaissances économiques, techniques, juridiques, sociales ou écologiques nécessaires. La protection ou la gestion des espaces non urbanisés, tout comme les transitions en cours dans les espaces urbains, suppose aujourd'hui une polyvalence des diplômés, des compétences dans de nombreuses spécialités et de grandes capacités d'adaptation dans un contexte en rapide évolution.



Public cible

Le Master est ouvert à toutes les candidatures provenant de Licences (ou équivalences) en relation avec l'aménagement, l'urbanisme, l'environnement : géographie, écologie, économie, droit, sociologie, sciences politiques, architecture, ... Les travaux de groupes, notamment en atelier en partenariat avec les collectivités territoriales, permettent de fédérer les connaissances et les savoir-faire de l'ensemble des spécialités.

Conditions d'accès

Candidature possible avec 3 années d'études supérieures (180 crédits) dans une discipline en relation avec l'aménagement, l'urbanisme et l'environnement : architecture, biologie, droit, économie, géographie, génie civil, sciences de la terre, sociologie...

L'accès direct en M2 est réservé en priorité aux candidatures provenant d'un M1 de la même mention.

Infos pratiques

Faculté des Sciences et Techniques à Brest

Ouvert en stage

Formation accessible en : formation continue financée, formation initiale, reprise d'études non financées

Durée : 2 ans

Contacts

Responsable pédagogique

Professeur Prigent Lionel

master@geoarchi.bzh

Tel. 0298016164

Responsable Secrétariat pédagogique

Runavot Christophe

institut@geoarchi.bzh

Tel. 0298016124

Programme

Parcours Urbanisme et Développement

Parcours Aménagement et Environnement

Dernière mise à jour le 13 mars 2025